



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 juin 2021

Délibération n° 01

Date de convocation
04.06.2021

Date d'affichage
08.06.2021

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 30

votants : 35

**Objet : Aménagement du complexe sportif Salvador ALLENDE : approbation
du programme et de l'enveloppe prévisionnelle**

L'an deux mil vingt et un, le quatorze juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI par M. C. GHIS – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme M. GOTIN par M. J. SAMINGO – M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY par M. F. BOURDEAU – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER

Madame Françoise SAVY a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2421-2 à L. 2421-5,

VU l'avis des commissions Aménagement et Développement Durables, Administration Générale, Finances et Ressources Humaines et, Animation, Epanouissement Culturel et Sportif,

CONSIDERANT la volonté municipale d'améliorer les locaux du Gymnase Salvador ALLENDE afin d'être en capacité d'accueillir l'entraînement d'une équipe Olympique dans le cadre des Jeux Olympiques organisés à Paris en 2024,

CONSIDERANT qu'il incombe au maître d'ouvrage public d'élaborer le programme et de fixer le montant de l'enveloppe prévisionnelle,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 16/06/2021

Reçu en préfecture le 16/06/2021

Affiché le 16/06/2021

SLOW

ID : 077-217701226-20210614-DEL_14JUN21__1-DE

APPROUVE le programme de travaux de d'aménagement du complexe sportif Salvador ALLENDE ci-annexé,

APPROUVE l'enveloppe prévisionnelle de l'opération décomposée comme suit :

	Euros HT	Euros TTC
Coût de l'opération	2 264 114	2 716 216.80
Travaux bâtiments	1 360 000	1 632 000
Travaux de voirie (y compris parking)	585 000	702 000
Frais d'études (AMO, MO, BET...)	318 514	382 216.80

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 14 juin 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 28

Contre : 7 (Mme L. MASSE – M. G. PRILLEUX – Mme A. ADJELI – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX)

Abstentions : -